

@

Léopold de SAUSSURE

**LA RELATION
DES VOYAGES
DU ROI MOU**

La Relation des voyages du roi Mou

à partir des articles

Le voyage du roi Mou au Turkestan oriental

Journal asiatique, 1920, pages 151-156,

et

La Relation des voyages du roi Mou

(au Xe siècle avant J.-C.)

Journal asiatique, 1921, pages 247-280.

par Léopold de SAUSSURE (1866-1925)

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
mars 2014

TABLE DES MATIÈRES

[Le voyage du roi Mou au Turkestan oriental.](#)

[La relation des voyages du roi Mou \(au Xe siècle avant J.-C.\)](#)

[Avant-propos](#)

[Examen du texte](#)

Le calendrier de la Relation

L'ordre chronologique des voyages

La géographie de la Relation

Le caractère du roi Mou

Les K'iu-an-Jong

Le nom de clan de Cheng-ki

Le rôle de Tsao-fou

[Conclusion](#)

Note additionnelle.

LE VOYAGE DU ROI MOU AU TURKESTAN ORIENTAL

@

p.151 On sait qu'au III^e siècle de notre ère furent découverts, dans une tombe princière de l'an 299 avant J.-C., divers documents parmi lesquels figure le *Mou t'ien tseu tchouan* ou Relation du voyage du Fils du Ciel Mou. Ce souverain chinois, comme tous les empereurs de la dynastie Tcheou, portait le titre de roi ; il a régné au Xe siècle avant notre ère.

De nombreux savants ont commenté cet important document historique et géographique, parmi lesquels M. A. Forke a voulu y voir le récit d'une visite d'un empereur de Chine à la reine de Saba.

Édouard Chavannes, dans sa traduction des Mémoires historiques de Sseu-ma Ts'ien, n'a pas eu de peine à éliminer cette version et à montrer que pendant les 643 jours de son absence, le prince voyageur n'avait pas dépassé la vallée du moyen Tarim. Mais il a soutenu, en outre, que le héros de ce récit n'était pas le roi Mou de la dynastie Tcheou, mais le prince feudataire de Ts'in dont le nom posthume est celui de duc Mou (orthographié de la même manière que celui du roi Mou qui régna trois siècles et demi plus tôt).

Cette hypothèse ne saurait être acceptée. Déjà, en 1908, p.152 dans son livre intitulé *Ancient China simplified*, M. Harper Parker a montré qu'elle ne rend pas compte de diverses particularités du texte, notamment du fait que le roi Mou s'amouracha en cours de route d'une jeune femme portant le même nom de clan que lui, *Ki*, et que les rites lui interdisaient par conséquent d'épouser. Or le nom de clan des Tcheou est en effet *Ki*, tandis que celui des Ts'in est *Ying*.

Chose curieuse : ni Chavannes, ni Parker, ni leurs prédécesseurs n'ont remarqué le [texte du Tso chouan](#), rapporté à la date 530 avant notre ère, dans lequel il est fait allusion à la passion des voyages qu'eut le roi Mou qui voulait circuler partout dans le monde pour y marquer l'empreinte des roues de son char et des sabots de ses chevaux. Fait

La Relation des voyages du roi Mou

extraordinaire, il semble que même les commentateurs chinois dont Chavannes a pris connaissance aient ignoré ce texte, puisque ce dernier n'a retenu des citations anciennes du *Mou t'ien tseu tchouan* que les légendes taoïstes antérieures à notre ère.

Mais, si important que soit ce passage du *Tso tchouan*, il n'est pas indispensable à la réfutation de la théorie de Chavannes, qui repose sur des arguments d'ordre général dont la valeur se dissipe quand on les examine en détail, en présence des textes.

Cette théorie est d'ailleurs présentée de deux manières différentes. D'abord, dans une [note du tome II](#) paru en 1897, il explique le *Mou t'ien tseu tchouan* comme issu d'une légende née à une époque où les habitants de l'État de Ts'in étaient encore barbares, et qui aurait été rattachée plus tard « par les érudits » à l'histoire du royaume du Milieu. — Il est inadmissible de faire dériver un document topique aussi précis que cette Relation de voyage d'une légende populaire remaniée par les lettrés. Chavannes s'en est sans doute rendu compte car, dans un [appendice](#) à son cinquième volume (paru en 1905), il déclare, au contraire, que le *Mou t'ien tseu tchouan* est un ^{p.153} document nettement scientifique et qu'il a dû être écrit au retour du voyage, peu après la mort du duc survenue en 621 av. J.-C.

Voici l'argument principal de Chavannes pour substituer le duc au roi : le noyau du récit est le cocher Tsao-fou et son attelage de chevaux merveilleux, dont les noms ne sont pas chinois et qui sont associés aux exploits du héros, ce qui trahit une origine turke. D'autre part, ce voyage n'est pas mentionné dans les annales de la dynastie Tcheou tandis qu'on en parle dans celles des principautés de Ts'in et de Tchao, qui étaient semi-turkes.

Je ne vois rien à retenir de ces rapprochements.

Le silence des annales des Tcheou s'explique aisément, car il n'est pas particulier au règne du roi Mou. Les Tcheou, au VIII^e siècle, furent chassés de leur capitale par les barbares et tombèrent en décadence. Aussi leurs annales antérieures sont-elles à peu près inexistantes.

La Relation des voyages du roi Mou

Sseu-ma Ts'ien y a suppléé, en ce qui concerne le long règne du roi Mou, par un récit emprunté au *Kouo yu* où l'on voit le ministre Meou-fou (précisément cité dans la Relation du voyage) faisant des remontrances au souverain sur sa politique agressive à l'égard des peuplades barbares. Le caractère turk des incidents hippiques du voyage n'a rien de surprenant ; car, après comme avant leur accession au trône impérial, les Tcheou étaient en contact immédiat avec les nomades turco-tartares ; leur domaine ancestral comprenait surtout des territoires d'élevage ; il est donc fort naturel que la technique et la terminologie hippiques aient conservé chez eux son caractère turk, de même que chez nous le jargon des courses et les règles du sport ont conservé leur caractère anglais. Les annales indiquent d'ailleurs l'époque où ces princes Tcheou abandonnèrent « les coutumes des Jong et des Ti ¹ » p.154 pour se mettre à l'agriculture : de telle sorte que divers auteurs ont même attribué à cette famille une origine turke.

Quant aux annales des familles princières de Tchao et de Ts'in, il est bien naturel qu'elles parlent du voyage du roi Mou, puisque la lignée de Tchao descendait de Tsao-fou, le cocher du roi Mou, lequel reçut la seigneurie de Tchao, au retour du fameux voyage, en récompense de ses services ; et que la maison de Ts'in était une branche de la même famille, qui dut son élévation à la faveur dont jouissait à la cour le cousin Tsao-fou, l'automédon du roi Mou.

Si Chavannes voit, dans les annales de ces deux maisons, un argument en faveur de sa théorie, c'est parce que, dans la mention faite du voyage du roi Mou, on trouve deux phrases dithyrambiques, à la manière turke, disant que le quadriges merveilleux faisait cent li par jour. Mais cette mention du voyage apparaît, dans ces annales, uniquement parce que la filiation généalogique amène le nom de Tsao-fou et que Tsao-fou était le cocher du roi Mou. Cette généalogie est présentée d'une manière concordante et objective par les annales des deux maisons de Ts'in et de Tchao. Et il est remarquable que les puissants princes de Ts'in reconnaissent leur parenté cadette avec les

¹ Seulement à la troisième génération avant l'avènement ([Mém. Hist. tome I, p. 215](#)).

La Relation des voyages du roi Mou

petits seigneurs de Tchao et l'influence qu'eut sur leur destinée la protection du cocher du roi Mou.

Sans mentionner ces faits au lecteur ignorant, Chavannes supprime d'un trait de plume cette filiation et lui substitue, de sa propre autorité, la généalogie suivante qui fait descendre les princes de Tchao, non pas du cocher du roi Mou au X^e siècle, mais du cocher du duc Mou au VII^e siècle :

Le cocher chargé de conduire le merveilleux attelage était un parent du duc Mou et fut lui-même l'ancêtre des princes turcs (?) du pays de Tchao ([t. V](#), p. 489).

Chavannes n'a pas pris garde qu'en transposant ainsi les ^{p.155} faits de trois siècles et demi, sur une simple supposition, il les plaçait dans la période *Tch'ouen ts'ieou*, c'est-à-dire sous le plein jour de l'histoire. À cette époque, dont les détails sont bien connus par le livre de Confucius et par ses commentaires, comme aussi par les annales des principautés, l'ancêtre (nullement turk d'ailleurs) des Tchao était Tchao Tch'ouei, qui servit non pas les comtes de Ts'in, mais les marquis de Tsin ; il fut pendant 19 ans le compagnon d'exil du futur duc Wen et ce prince lui dut en partie sa couronne. Ce Tchao Tch'ouei mourut en 622, un an avant le duc Mou auquel Chavannes attribue le voyage au Turkestan ; son fils Tchao Touen lui succéda et fut le grand-père de Tchao Wou dont le drame fut mis au théâtre, au temps de la dynastie Yuan, sous le nom de « L'orphelin de la famille Tchao » dont Voltaire tira sa pièce [L'Orphelin de la Chine](#) jouée en 1755. La lignée des princes et rois de Tchao est issue de cet orphelin, descendant direct du cocher du roi Mou.

Pour qui connaît Édouard Chavannes, la précision de son esprit et la rigueur de sa méthode, cet anachronisme montre avec évidence que ses notes de 1897 et de 1905 au sujet du *Mou t'ien tseu tchouan* ont été écrites au courant de la plume pour exprimer une supposition basée sur des impressions d'ordre général et sans avoir fait des recherches détaillées sur les répercussions que la nouvelle hypothèse pouvait entraîner.

Il est fort heureux d'ailleurs que ce grand sinologue ait témoigné

La Relation des voyages du roi Mou

son scepticisme à l'égard de ce document, car cela a conduit à élucider certains points. Du choc des idées jaillit la lumière et, pour qu'une question soit résolue, il faut d'abord qu'elle ait été posée.

Post-scriptum. — En présentant de ma part cette communication à la séance du 9 janvier (*Journal asiatique*, janvier-mars 1920, p. 123), M. Pelliot a fait avec raison observer que la réfutation de la thèse de Chavannes ^{p.156} ne suffit pas à établir le caractère vraiment historique du voyage du roi Mou au Turkestan chinois. Aussi bien cette première étude sera-t-elle complétée, dans un [prochain numéro du Journal asiatique](#), par une analyse du texte même de la Relation.

Le *Mou t'ien tseu tchouan* est, à mon avis, un document méconnu, provenant authentiquement (hormis trois interpolations fantaisistes dont le caractère saute aux yeux) des éphémérides d'un historiographe du roi Mou. Mais, en ce qui concerne l'identification de l'itinéraire du voyage, faute de compétence, je n'ai pas d'opinion arrêtée ; si le nom de Turkestan oriental figure ci dessus, c'est simplement parce que l'interprétation de Terrien de La Couperie était admise par Chavannes, dont je ne me proposais pas de discuter la thèse au point de vue géographique.

Ce précieux document ne semble d'ailleurs pas avoir été étudié d'une manière très approfondie puisqu'aucun critique, chinois ou occidental, ne s'est aperçu des nombreuses erreurs de la numérotation traditionnelle des journées, qui saute parfois des mois entiers ; le lettre chargé de la reconstitution du texte après sa découverte dans le tombeau de Ki, s'est borné à en juxtaposer les fragments épars et incomplets d'après le roulement — niaisement supposé continu — des notations du cycle sexagésimal.

Les nombreuses indications calendériques, combinant la notation cyclique avec les mois lunaires et les saisons, permettraient d'ailleurs de fixer sûrement la date des événements si les diverses parties du texte appartenaient à une série continue d'années. Mais, comme on le verra dans un prochain numéro de la *New China Review*, la discussion astronomique démontre que certaines portions contiguës du texte ne peuvent se rapporter à des années consécutives ; il est, d'autre part, évident que le prétendu deuxième voyage est antérieur au premier, conformément au *Tchou chou ki nien*, qui place l'incident du tigre et la battue de P'ing trois ans avant le voyage au K'ouen-louen.

LA RELATION DES VOYAGES DU ROI MOU (au Xe siècle avant J.-C.)

AVANT-PROPOS

@

p.247 Parmi les documents, peu nombreux, provenant directement de l'antiquité chinoise, le *Mou t'ien tseu tchouan* est unique dans son genre. Les livres canoniques, les parties archaïques du *Tcheou chou* et du *Tcheou li*, etc. ont chacun leur valeur propre, mais aucun d'eux n'offre, comme la *Relation (des voyages) du Fils du Ciel Mou*, le récit détaillé le faits et gestes d'un ancien empereur ¹ chinois et de son entourage. Le *Tso tchouan*, ce précieux recueil anecdotique, a sans doute une valeur bien plus grande, mais il est fort postérieur.

Et cependant ce document, en tant que photographie de la p.248 vie publique et privée d'un Tcheou antérieur à la décadence de sa dynastie, n'a guère été pris en considération, soit par la critique occidentale, soit par la chinoise. On n'en a retenu que la visite à Si-wang-mou et l'incident des coursiers fameux de l'automédon Tsao-fou. Il est naturel que l'imagination populaire se soit emparée de ces deux faits, dont l'un prête au mystère et l'autre au merveilleux ; mais il est moins compréhensible que les érudits se soient laissé influencer par cet exclusivisme, au point d'en faire la partie essentielle du document ². Quand on se reporte au texte, on s'aperçoit que ces deux incidents n'y jouent aucun rôle important. Même l'expédition du roi Mou au-delà du désert — quoique fort intéressante au point de vue géographique — pourrait être supprimée du récit (dont une faible partie lui est

¹ On sait que les souverains de la dynastie Tcheou portaient le titre de *wang* (roi) — souvent attribué, d'ailleurs, par le *Chou King* à ceux des précédentes dynasties — sans que cela implique un amoindrissement de la dignité impériale. Le texte emploie exclusivement le terme de *T'ien tseu*, Fils du Ciel.

² On sait que A. Forke y a vu la visite d'un souverain chinois à la reine de Saba. Dans ses *Notes on Chinese Literature*, Wylie estime que ce document est trop fabuleux (?) pour être considéré comme provenant d'une source contemporaine. Et Chavannes écrit : « Quel est, en effet, le noyau de la légende ? C'est Tsao-fou et son attelage de chevaux merveilleux » (*Mém. Hist.*, II, p. 8). Voir mon précédent article dans le *Journal asiatique* de juillet-septembre 1920.

La Relation des voyages du roi Mou

consacrée) sans diminuer sensiblement la grande valeur des renseignements qu'il nous fournit sur le pouvoir impérial, la cour et les mœurs du Xe siècle.

Une légende s'est ainsi formée sur cette précieuse relation : elle consiste à considérer comme légendaire un texte parfaitement objectif, qui porte en lui-même la démonstration de son authenticité.

@

EXAMEN DU TEXTE

@

Le *Mou t'ien tseu tchouan* a été découvert, en même temps que les *Annales écrites sur bambou*, en l'an 281 de notre ère, dans un tombeau princier où des voleurs venaient de s'introduire et dont on retira plusieurs charretées d'ouvrages anciens, p.249 écrits sur des lamelles de bois. Ces livres étaient en désordre et incomplets, parce que les voleurs, pour s'éclairer dans le caveau, en avaient brûlé une partie et entremêlé le reste. (Cf. [Mém. Hist., V, p. 446.](#))

Cet ouvrage, coupé de lacunes, contient le récit de trois voyages dont les trois débuts manquent. On ne connaît donc pas le point de départ de ces expéditions ; mais le retour ayant lieu, chaque fois, à Nan-tcheng, il est à présumer que l'on se mit en route également de cette ville, résidence de prédilection du roi Mou ¹.

Ces trois expéditions sont des voyages d'agrément, entremêlés de festivités et de banquets, de parties de chasse et de pêche, d'auditions musicales et d'excursions en dehors du trajet principal. Elles offrent beaucoup d'analogie avec la vie nomade menée pendant une grande partie de l'année par les chahs de Perse ². Les deux dernières ne sortent pas des régions soumises à l'autorité (directe ou indirecte) du Fils du Ciel ; nous voyons même qu'il fait construire, en cours de route, un pavillon d'où il pourra vaquer aux affaires de l'empire (842^e et 910^e jours) et qu'il s'installe parfois dans un palais provisoire.

Le premier des trois déplacements offre le même caractère et l'expédition met *cinq mois* pour traverser la largeur de la boucle du fleuve Jaune. Mais il présente cette particularité qu'après avoir franchi le Ho, le Fils du Ciel se dirige vers des régions, sur lesquelles il est évidemment bien renseigné, mais où ses prédécesseurs n'auraient pas

¹ Les *Annales sur bambou* (Legge, *Chinese Classics*, III) mentionnent en effet que, dès la première année de son règne, le roi Mou fit bâtir le palais de Tche et y mourut, indication confirmée par le *Tso tchouan*. — Cette ville était située dans le bassin supérieur de la rivière Han, près de l'actuelle ville de Pao-tch'eng, au sud-ouest de Si-ngan-fou.

² Voir notamment le livre du Dr Feuvrier, *Trois ans à la cour de Perse*.

La Relation des voyages du roi Mou

songé à se rendre en ^{p.250} personne. Le mobile qui le pousse à s'éloigner ainsi de ses États est sa curiosité de dilettante et sa passion de la chasse. Après avoir traversé le désert, il arrive dans une contrée (qu'on a cru voisine de Karachar) dont le chef le reçoit fort bien. Le nom de ce prince (ou de cette princesse), ayant été transcrit phonétiquement Si-wang-mou a pris un sens mystérieux (la Mère reine d'Occident) autour duquel sont venues se cristalliser les légendes. Mais, si l'on s'en tient au texte, on constate que l'épisode de la visite à Si-wang-mou n'avait pas d'importance spéciale. Le roi s'arrête seulement quelques jours en ce lieu et n'y passe pas au retour. Son but est d'arriver, un peu plus loin, dans le territoire de chasse auquel il donne le nom de *Kouang yuan* (vaste plateau), où il y a une multitude d'oiseaux et foison de gibier. Il y séjourne deux ou trois mois, puis reprend le chemin du retour, avec des chars remplis de dépouilles, peaux et plumes. La durée totale du déplacement a été de 721 jours ¹, mais elle n'est aucunement en rapport avec l'itinéraire du voyage proprement dit, à cause des arrêts, des excursions et du long séjour initial en deçà du fleuve.

Le *Mou t'ien tseu tchouan*, tel qu'il a été reconstitué après sa découverte dans le tombeau de K'i, se compose de six *kiuan* ou sections. Les quatre premières sont relatives à une tournée, dans l'ouest de la capitale, se prolongeant par une excursion au delà du désert ; la cinquième, à un long déplacement de chasse de plus de 800 jours ; la sixième, à un autre déplacement de chasse au cours duquel meurt une jeune favorite du souverain, épousée lors du premier voyage et dont les funérailles forment la partie principale de ce chapitre tel qu'il nous est parvenu.

La relation de ces trois voyages est manifestement extraite ^{p.251} du journal tenu par un historiographe officiel ². On y distingue

¹ Non comprise les journées du début, dont le récit est perdu. Nous verrons plus loin que de grosses erreurs ont été commises dans la computation des dates.

² La présence des historiographes 史 est spécifiée dans la 6e section. Elle est d'ailleurs certaine, puisque le Fils du Ciel emmène sa cour et reste deux ans absent de sa capitale.

La Relation des voyages du roi Mou

plusieurs genres différents de rédaction ¹.

a. Des éphémérides succinctes, très objectives, qui sont la caractéristique de l'ouvrage ; elles en constituent la trame et la majeure partie. En voici des échantillons empruntés aux trois voyages :

... Au jour 辛丑 (264^e) on atteint (le territoire de) la tribu Yi-lu. Le Fils du Ciel ordonna au chef de cette tribu de fournir des vivres aux hommes des six cohortes, campées au pied du mont T'ie. Au jour 壬寅, le Fils du Ciel gravit le mont T'ie (et offrit un sacrifice), après quoi il fit présent des vases rituels au chef de la tribu Yi-lu, Wen-kouei, qui se prosterna et accepta (le présent). Le Fils du Ciel, ayant terminé les sacrifices, partit et marcha vers l'ouest. Au jour 丙午, il atteint (le pays de) la tribu Yin-han. Il y a là des lieux sauvages délicieux. C'est une contrée où prospère le riz non agglutinant, où les chiens, chevaux, bestiaux et moutons abondent et où les pierres précieuses — — (se trouvent en quantité). Au jour 丁未 (270^e), le Fils du Ciel tint une grande audience au centre d'un plateau. Puis il accorda un repos aux six cohortes et au convoi. Au jour 己酉, le Fils du Ciel donna une grande réception aux principaux ministres, à tous les princes et officiers royaux et aux officiers des sept détachements ²...

Un peu plus tard, dix jours avant d'arriver chez Si-wang-mou :

Pendant trois jours il séjourna au-dessus de Yuan tch'e (le lac p.252 Sombre), où l'on eut l'audition de la pièce de musique *Kwang-ho* qui s'acheva le troisième jour. Il y a là un lac appelé Lo-tche (le lac Délicieux). Le Fils du Ciel y fit planter des bambous et depuis lors cet endroit a été nommé *Tchou-lin* (Forêt de bambous). Au jour 癸丑 (276^e), le Fils du Ciel marcha à l'ouest. Au jour 丙辰 il atteint K'ou chan (mont Laiteron), que le peuple du désert

¹ Je suis, à peu près littéralement, l'excellente traduction donnée par Eitel dans la *China Review* de 1888. — Les lacunes du texte sont ici indiquées par des tirets : — — —. Dans sa première note, Eitel dit que, d'après le style, le texte semble bien provenir du Xe siècle ; mais qu'il se propose de revenir, en une autre occasion, sur la question d'authenticité. Me trouvant dans l'impossibilité de recourir aux bibliothèques, j'ignore s'il a publié cette seconde étude, dont M. E. H. Parker me dit n'avoir pas connaissance.

² L'escorte du Fils du Ciel comprend sept détachements de la Garde et six petits corps de troupe.

La Relation des voyages du roi Mou

occidental appelle Meou-yuan (Luxuriant jardin). Le Fils du Ciel s'y arrêta et chassa. C'est là qu'il eut l'occasion de goûter du laiteron.

Dans le second voyage, qui se déroule dans le Chen-si, le Chan-si et le Ho-nan, on lit par exemple :

Au jour **甲辰** (849^e), le Fils du Ciel navigua sur la rivière Ying et eut l'audition de la pièce de musique *Kwang-ho*. Dans le dernier mois de l'été, au jour **庚戌** (855^e), il séjourna dans un palais provisoire. Dans le second mois de l'automne, au jour **丁巳** (862^e)¹, le Fils du Ciel alla chasser le cerf en forêt. Il donna un banquet sur le territoire de la tribu Mang. Là, (on observa) les poses (singulières) exécutées par deux bandes de huit aigrettes². Il revint alors en arrière et passa une nuit à Tsio-leang. Dans le dernier mois de l'automne, au jour **辛巳**, le Fils du Ciel passa les troupes en revue à — — — *lai* où les gardiens (mentionnés précédemment) veillèrent sur lui l'un après l'autre. Dans le premier mois d'hiver arrivèrent les vols d'oiseaux de passage, que les princes royaux et les hauts officiers — — — — (allèrent) tirer (à l'arc). Dans le second mois de l'hiver, au jour **丁寅**, le Fils du Ciel alla chasser les animaux sauvages. Il séjourna à Chan-kouan. On tua des cervidés à queue, d'autres sans cornes, des sangliers et des cerfs, au nombre de 420. Deux tigres furent aussi tués et neuf loups. Le Fils du Ciel offrit ces animaux en sacrifice aux anciens rois, puis ordonna de rôtir la viande... Au jour **戊戌**, le Fils du Ciel marcha au nord et entra (dans la ville de) Ping, où il fit avec le duc de Tsing une partie d'échecs qui dura trois jours³... p.253

Dans le troisième voyage, les parties de chasse sont interrompues par la maladie, la mort et les obsèques de l'épouse le second rang Cheng-ki.

¹ C'est ici un exemple des fautes incroyables commises (probablement lors du collationnement du texte après sa découverte) dans la numérotation des jours. On a omis un cycle entier et compté sept jours (entre le 3^e mois de l'été et le 2^e mois de l'automne !) au lieu de 67 (voir plus bas).

² Cp. [Mém. Hist., III, p. 289](#), où deux bandes de huit grues se mettent à danser. — C'est probablement ce présage néfaste qui fait revenir le roi sur ses pas.

³ C'est là (même si l'on attribue, avec Chavannes, ce texte au VII^e siècle) la plus ancienne mention du jeu d'échecs.

La Relation des voyages du roi Mou

Au jour 辛未, le Fils du Ciel chassa la grosse bête à Tsie. Il arriva qu'une harde de cerfs (passa si près que) l'un d'eux buta contre le char, bondit et s'échappa... Le Fils du Ciel donna à ces hauteurs le nom de *Wou-lou*...

Au jour 戊寅, le Fils du Ciel marcha vers l'est et chassa dans les marais, où il fut pris d'un accès de fièvre. Il campa alors au milieu du marais. Mais (la dame) Cheng-ki tomba (sérieusement) malade. Le Fils du Ciel sympathisa avec elle... Le Fils du Ciel retourna vers l'ouest jusqu'au belvédère de Tch'oung pi [qu'il venait de faire construire]. Là, on annonça que la maladie de Cheng-ki — — — (avait eu une issue mortelle). Le Fils du Ciel la pleura.

b. Des récits plus détaillés lorsque se présente une occasion exceptionnelle. Par exemple, dans le troisième voyage, les funérailles de l'épouse Cheng-ki ; et, dans le premier voyage, à l'aller, les rites accomplis au passage du fleuve, dont il importe de se concilier la divinité ¹.

Au jour 戊寅 (122^e), le Fils du Ciel fit route à l'ouest, pressant la marche jusqu'à Yang-yu ², où était autrefois la résidence de Wou-yi, le comte du Fleuve, l'ancêtre de la famille Ho-tsong. Un membre de cette famille, un certain Po-yao, vint à la rencontre du Fils du Ciel au mont Yen-jen et lui présenta en offrande une pièce de soie et des pierres précieuses, ayant auparavant — — — —. Le Fils du Ciel chargea Tsai-fou ³ de recevoir (ces présents...). Le Fils du Ciel fit alors choix d'un ^{p.254} jour faste. Au jour 戊午 (162^e), il revêtit le costume de cérémonie ⁴.

¹ Ce génie du Fleuve, Ho tsong ou Ho po 汀伯 ([Mayers, n° 172](#)) le comte du Fleuve ([Mém. Hist., III](#), p. 253), est un des anciens feudataires de la région (de même que les dieux du sol et des moissons, Keou long et Heou tsi sont d'anciens dignitaires). Un de ses descendants vient à la rencontre du Fils du Ciel, puis l'accompagne dans son voyage.

² C'est dans cette même localité que, quatre ans auparavant, le roi Mou avait appris les troubles de Siu.

³ Meou fou, duc de Tsai, mentionné dans les *Annales sur bambou*, dans le *Che ki* ([Mém. Hist., I, p. 251](#)) et dans le *Tso tchouan*. Il est mentionné dans la Ve section sous son titre de 祭公.

⁴ Le roi Mou choisit le même joui wou-wou que son ancêtre le roi Wou avait désigné pour franchir le Ho quand il alla renverser la dynastie Yin. 戊 correspond au centre et au trône, 午 au Sud et au cheval ; heureux présage pour une expédition militaire impériale.

La Relation des voyages du roi Mou

Il ceignit la couronne, mit la robe de sacrifice, la tablette ronde dans la ceinture, les pendentifs de ceinture tombant de chaque côté, et prit à deux mains la tablette de jade. Il se tint *face au Sud* ¹ au pied (de l'autel ?) *han*, tandis que les officiers amenaient les victimes unicolores, au nombre de cinq — — — tenues prêtes. Le Fils du Ciel présenta alors à Ho-tsong (le génie du Fleuve) la tablette de jade. Po-yao (son descendant) reçut la tablette de jade, puis se tournant vers l'ouest, la jeta dans le Ho et fit deux prosternations, touchant le sol de la tête...

Au troisième voyage, la longue description des funérailles de Cheng-ki s'étend sur 40 jours ; car, en plus des cérémonies rituelles, minutieusement décrites, la cour escorte le cercueil jusqu'au lieu de sépulture, fort éloigné, choisi par le roi :

Lorsque le corbillard sortit du portail, le directeur du deuil prit sa place (en tête du cortège). Les chefs des branches aînées et cadettes de la famille Tcheou, avec leurs fils et petits-fils, se mirent en marche derrière lui. Après eux venaient les divers princes avec leur suite et les officiers royaux. Puis venaient les officiers de la maison royale et ceux de la Garde. Après eux, les membres du clan (royal) *Ki*. Ensuite, les divers dignitaires. Puis la foule des fonctionnaires et des sous-ordres. Enfin, une bande de pleureurs, avec trente groupes de trépigneurs ², chaque groupe étant formé de cent personnes.

La dame directrice du deuil prit alors sa place ³ en tête du cortège féminin). Derrière elle se mirent en marche les épouses favorisées (du ^{p.255} Fils du Ciel) avec les dames de leur suite. Puis les princesses royales du clan *Ki*, avec leurs dames. Après elles venaient les servantes du palais. Puis les épouses des principaux officiers du palais. Une bande de pleureuses formait le cinquième groupe (du cortège féminin), suivie par les trépigneuses.

¹ Quoique la divinité (ou génie) du Fleuve soit un personnage d'importance, le Fils du Ciel, chef de l'univers terrestre, ne lui sacrifie pas comme à un supérieur. Il reste tourné au Sud, position hiératique qui l'assimile à l'étoile polaire.

² Voyez Steele (*The I-li*), I, p. 286 : « The feet were stamped on the ground in quick succession as a sign of grief. Among primitive peoples the practice of leaping at funerals still obtains. »

³ C'était Chou tso, fille du roi Mou.

La Relation des voyages du roi Mou

c. Quelques rares passages, où interviennent des récits merveilleux ou fantaisistes, sont visiblement interpolés. Alors que tout l'ouvrage est parfaitement topique, précis et objectif, un seul passage est d'ordre surnaturel ; c'est celui qui fait suite à la cérémonie, ci-dessus décrite, du sacrifice propitiatoire au Comte du Fleuve, et où l'on voit Ho-tsong surgir des eaux, en personne, s'adresser familièrement au Fils du Ciel, l'appelant par son nom personnel (Man), lui faisant des prédictions et l'emmenant avec lui, en esprit, sur les hauteurs de K'ouen-louen. En dehors de ce passage — dont l'interpolation est d'autant plus évidente que c'est le seul où figure le nom posthume (Mou) du roi — on ne trouve rien qui sorte de la réalité ¹.

d. Des notes anciennes, incorporées au texte original, reconnaissables au mot 曰 (« Il est dit : ») par lequel elles débutent. Plusieurs de ces notes semblent être fort anciennes ^{p.256} et dater de l'époque où l'on pouvait encore puiser à la source des renseignements. Exemples :

(231^e jour) Note. Le Fils du Ciel passa cinq jours à visiter le sommet du mont Tchoung ; il y fit graver (sur le roc le récit de) son passage, dans un endroit au dessus de Yuan p'ou, pour perpétuer sa mémoire dans les générations futures.

(617^e jour) Note. Le Fils du Ciel s'arrêta cinq jours au bord du lac de Ts'ao afin d'attendre les troupes des six cohortes ².

¹ Au 1.003^e jour, on voit l'incident merveilleux d'un tambour qui s'était transformé en un serpent jaune et dont le Fils du Ciel entend de nouveau le son sous terre. Mais il ne semble pas qu'un tel récit, conforme aux superstitions de l'époque, soit nécessairement interpolé, car il n'a rien de tendancieux et fait vraisemblablement partie du journal de l'historiographe. Comme conséquence de ce prodige, le roi Mou fait planter en cet endroit quelques *Euphorbiaceæ* parce que cet arbre, quand il est transformé en tambour, possède un pouvoir merveilleux.

Par ailleurs, dans le premier voyage, deux exagérations : au 576^e jour et au 637^e jour, on prépare l'attelage du roi pour franchir rapidement les étapes suivantes, et il est dit, en ces deux occasions, que les chevaux furent tenus au galop pendant mille li. Cette expression hyperbolique (probablement interpolée) fait contraste avec le reste du récit. Les toasts rythmés échangés au banquet offert par Si-wang-mou semblent aussi avoir été interpolés.

² De même le texte principal dit (au 330^e jour) que les troupes des six cohortes étaient toutes arrivées à Kouang-yuan (terme du voyage). Il est, en effet, vraisemblable que les troupes à pied ne pouvaient pas toujours suivre et que le monarque, avec ses chars et sa garde, prenait les devants. Cela est d'ailleurs spécifié dans un passage où il est dit que le Fils du Ciel s'arrêta cinq jours pour attendre les troupes.

La Relation des voyages du roi Mou

De retour au Tcheou ancestral (644^e jour), le Fils du Ciel fait établir le calcul des distances parcourues. Mais le texte ne donne pas ces distances, lesquelles sont indiquées seulement par une note d'origine suspecte.

Une autre note (231^e jour) parle d'un animal fantastique qui dévore même les tigres. C'est la seule de ce genre.

Le calendrier de la Relation

@

Par suite de l'importance, en quelque sorte métaphysique, attribuée en Chine à la révolution des saisons et au calendrier, c'est une coutume rituelle d'indiquer les dates, même quand elles ne sont pas nécessaires ¹. Le *Mou t'ien tseu tchouan*, p.257 document visiblement extrait d'un journal rédigé par un historiographe officiel, ne pouvait donc manquer de noter les époques.

Il indique régulièrement l'appellation cyclique des jours et, de temps à autre, le mois civil. En outre, au deuxième voyage, il note une date tropique, le *tsie-k'i Ta-chou*, ce qui fournit la date cyclique du solstice présumé ². Si le document nous était parvenu intact, il indiquerait sans doute l'année du règne ; mais, comme le début des trois voyages fait défaut, nous sommes privés de ce renseignement.

¹ Ce trait caractéristique est mis en évidence quand on compare les documents chinois à ceux d'autres peuples de l'antiquité. Dans la *Retraite des Dix mille*, par exemple, où il serait fort important, au point de vue stratégique, de savoir en quelles saisons se développe le récit, on ne trouve aucune indication calendérique. La mention d'une chute de neige dans les montagnes d'Arménie est le seul indice permettant au lecteur de présumer vaguement la saison dont il s'agit. Et cependant cette œuvre littéraire, contemporaine de Périclès, appartient à l'apogée de la civilisation hellénique.

² Chacun des 24 *tsie-k'i* (ou *che tsie*) dure un demi-mois solaire (15, 22j), mais le nom de chacune de ces divisions s'applique particulièrement à leur premier jour, comme le montre le fait que le *tsie-k'i* 冬至 (solstice d'hiver), 春分 (équinoxe du printemps) etc., débutent au jour du solstice d'hiver, au jour de l'équinoxe du printemps, etc. Si le texte n'avait eu l'occasion de ne mentionner qu'une seule journée de cette période, on pourrait admettre que le terme *Grande chaleur* s'applique ici à l'ensemble de la quinzaine ; mais comme il cite des journées voisines (906e, 907e, 910e), il est probable que l'expression *Ta-chou* indique la date précise, celle du premier jour. Eitel traduit : « It was then the season of great heat (23rd July) ». Cette date est en effet, celle qui est actuellement stabilisée, à un jour près, par le calendrier grégorien ; mais, dans le calendrier julien, seul usité pour les computations rétrospectives, elle se déplace continuellement.

La Relation des voyages du roi Mou

Premier voyage. — L'étude de cet important fragment de l'antiquité a été faite d'une manière si peu approfondie qu'on n'a pas pensé à comparer entre elles les indications de jours et de mois. De telle sorte que la numérotation traditionnelle des journées des trois voyages court ingénument d'un bout à l'autre du récit, comme s'il était entendu qu'une date cyclique fait toujours suite à la date précédente sans que jamais un ou plusieurs cycles entiers se soient écoulés entre deux, ce qui est cependant facile à contrôler par l'indication des mois.

Constatons d'abord une première lacune du récit (par suite de la destruction des feuillets), au début du premier voyage. Il p.258 faut donc ajouter un nombre indéterminé de jours (x) à toutes les dates cycliques de cette partie de l'ouvrage.

Notons ensuite que, d'après le texte, le 261^e jour de la numérotation fait partie du 1er mois d'automne et le 626^e du 1er mois d'hiver de l'année suivante, ce qui est impossible si un cycle supplémentaire ne s'est pas écoulé entre eux. Ces 60 jours manquants pourraient tomber, soit sur le séjour chez Si-wang-mou et sur la partie consécutive du voyage ¹, soit sur le séjour à Kouang yuan. Cette dernière solution serait conforme à l'annotation ancienne disant que ce séjour dura 3 mois (alors qu'il aurait duré seulement 52 jours d'après la numérotation). C'est celle que j'ai adoptée, sans exclure toutefois que l'autre soit également admissible.

Le premier voyage a donc duré $x+721$ jours au lieu de 661.

Deuxième voyage. — Le lettré qui a établi la numérotation admise ² avait l'esprit simplificateur. Il fait imperturbablement le décompte des jours en passant d'un cycle au suivant, non seulement au cours d'un même voyage, mais aussi en passant d'un voyage à l'autre, sans même se laisser arrêter par le fait que le début du voyage manque et que, par

¹ On remarquera, en effet, que le séjour relaté chez Si-wang-mou comporte seulement trois journées et qu'on ne mentionne ni le départ, ni le long voyage aboutissant à Kouang yuan. C'est ce qui explique pourquoi le terme de *K'ouen-louen*, indiqué par les Annales sur bambou, ne figure pas dans le récit.

² Je n'ai pas eu l'occasion de prendre connaissance des travaux de Pauthier, Forke, Giles et Terrien de la Couperie. Mais comme Chavannes, qui leur est postérieur, accepte cette numérotation ([Mém. Hist., V, p. 481](#)), je suppose être le premier à la rectifier.

La Relation des voyages du roi Mou

ailleurs, le Fils du Ciel a pu séjourner à la capitale plusieurs mois, ou plusieurs années, avant de recommencer une seconde expédition. Le premier voyage ayant pris fin au jour 丁酉 (numéroté 661), il en déduit que la première date mentionnée au cours du ^{p.259} second voyage, 丁丑, doit porter le numéro 701. Après être resté deux ans absent, l'empereur serait reparti au bout de quelques jours pour une nouvelle absence de deux ans. Cela n'est pas vraisemblable : mais — probablement par suite d'une coïncidence fortuite — cela n'est pas incompatible avec les dates tropiques ; car entre la dernière indication du premier voyage (n° 656 au 2^e mois d'hiver) et la première du deuxième voyage (n° 829 au 2^e mois d'été) il y a 173 jours, intervalle qui satisfait aux conditions du texte.

Il n'en va pas de même pour les indications subséquentes. Entre un jour (855^e) du 3^e mois de l'été et un jour (862^e) du 2^e mois de l'hiver, on ne trouve que 7 jours d'intervalle (alors que le minimum est 30 jours). Entre un jour (862^e) du 2^e mois de l'automne et un jour (906^e) du 2^e mois de l'hiver, on ne trouve qu'un intervalle de 44 jours (alors que le minimum est 60 et le maximum 120). Il y a donc eu un cycle supplémentaire écoulé dans le premier cas et un autre cycle dans le second cas, ce qui fait déjà 120 jours à ajouter au voyage ¹.

Mais voici qui est plus fort. Au 907^e jour, 戊戌, le Fils du Ciel étant à la chasse, une chute de neige couvre la brousse, ce qui est conforme à la saison indiquée, 2^e mois de l'hiver des Tcheou, c'est-à-dire octobre-novembre. Puis, dans le même alinéa de la traduction, il est dit qu'au jour 辛丑 (910^e), le Fils du Ciel s'installa dans le belvédère qu'il avait fait construire et où il pouvait vaquer aux affaires de l'empire. —

¹ Dans la *New China Review* de décembre 1920, on trouvera une étude plus complète du calendrier de la Relation. Si l'ensemble du récit portait sur des années consécutives, comme le suppose la numérotation chinoise des jours, on pourrait déterminer avec certitude à quelles dates du Xe siècle se rapporte le document, car le roulement cyclique des jours ne se reproduit qu'à longue échéance de la même manière parmi les saisons et les mois. Mais l'analyse calendérique démontre que les deux moitiés du prétendu voyage ne peuvent appartenir à deux années consécutives. Comme, d'autre part, le prétendu premier voyage est postérieur de plusieurs années au second, il en résulte une discontinuité qui ne permet pas d'utiliser les indications calendériques pour déterminer la date.

Cette constatation confirme que la Relation ne vise pas à raconter particulièrement un voyage, mais qu'elle se compose de plusieurs fragments des annales du roi Mou, retraçant la vie semi-nomade de ce souverain.

La Relation des voyages du roi Mou

p.260 « Ce (jour-là) fut (le *Che-tsie*) *Ta chou* (Grande chaleur) **大暑也**. Cette indication est très intéressante : elle permet de fixer le signe cyclique du jour du solstice d'hiver. Mais les critiques chinois ou occidentaux ne se sont pas attardés à de telles considérations. Comme, dans l'ordre continu, **辛丑** a lieu trois jours après **戊戌**, ils ont admis que la « Grande chaleur » (910^e) avait eu lieu trois jours après la neige d'automne (907^e). Ils ont ainsi sauté 9 mois. D'après la numérotation traditionnelle, ce second voyage aurait duré (1118 - 701 =) 417 jours ; tandis que, d'après les indications calendériques, il faut compter :

	Jours
Un nombre indéterminé de jours pour la lacune du début	y
Du n° 701 au n° 839 (2 ^e mois d'été)	128
Jusqu'au 2 ^e mois d'été de l'année suivante	354
Jusqu'au 3 ^e mois d'hiver	207
Jusqu'à la fin du voyage (n° 1076-n° 1003)	73
Fraction complémentaire ¹	28
Au total	y+790

Le troisième voyage — Le texte de la troisième tournée ne contient qu'une seule indication : « **辛亥** (n° 1180) 1^{er} mois d'hiver », ce qui est insuffisant pour contrôler le roulement des cycles. D'après la numérotation, ce voyage comprendrait p.261 163 jours, auxquels il faut ajouter le nombre indéterminé des journées du début. Or ce nombre doit être considérable, car lorsque s'ouvre le récit, l'expédition se trouve déjà près du Ho, dans des parages où la première expédition n'était parvenue qu'au bout de cinq mois à l'aller.

Nous avons, en résumé, pour la durée des trois voyages :

Jours

Le premier : $x + 721$ (au lieu de 661) ;

Le deuxième : $y + 790$ (au lieu de 417) ;

Le troisième : $z + 163$.

¹ Le premier jour connu du voyage étant **丁丑** et le dernier jour étant **丁亥**, le nombre de jours compris entre ces deux termes doit former un nombre entier de cycles + 10 jours. Le nombre complémentaire (28 jours) comprend les fractions (positives ou négatives) de mois et probablement un mois intercalaire.

L'ordre chronologique des voyages

@

La constatation de ces erreurs calendériques, et surtout la niaiserie du lettré qui a juxtaposé toutes les indications cycliques en suite continue, même d'un voyage à l'autre, pose un nouveau problème. Puisque le début du texte de chaque voyage a été détruit, ce qui a fait disparaître les indications initiales, est-on bien sûr que le prétendu deuxième voyage n'est pas antérieur au premier ¹ ? D'autre part, puisque ces expéditions ne sont pas des voyages proprement dits, mais des tournées de chasse et d'agrément, indéfiniment prolongées par le roi Mou qui se plaisait à cette vie nomade, il a dû y avoir bien d'autres déplacements analogues sous son règne. Les volumes déposés dans le tombeau de Ki ne représentaient donc que certaines parties (probablement seules subsistances vers la fin des Tcheou) des récits extraits des annales du roi Mou. Bref, nous sommes fondés à suspecter l'ordre dans lequel on nous présente ces trois voyages ; il est possible qu'on ait placé la V^e section actuelle à la suite de la IV^e simplement parce que l'ordre des mois (comme p.262 nous l'avons vu) est susceptible de se continuer de l'une à l'autre si l'on suppose (chose invraisemblable) que le roi Mou, à peine rentré d'une absence de deux ans, soit reparti immédiatement pour une nouvelle tournée de deux ans ².

¹ Le troisième voyage, où meurt Cheng-ki, est nécessairement postérieur au premier, où elle figure.

² Les fiches avant été trouvées en désordre dans le tombeau, leur disposition primitive a été reconstituée par hypothèse. L'inventaire dressé lors de la découverte (cf. [Mém. Hist., V, p. 456](#)) mentionne :

« 14° Le *Mou t'ien tseu tchouan*, en cinq liasses, parle du voyage que fit le Fils du Ciel Mou chez les barbares des Quatre mers, et de sa visite à Si-wang-mou. 15° Le *T'ou chou*. 16° 19 liasses d'écrits divers traitant de... et de la mort de Cheng-ki, épouse secondaire du roi Mou. »

On voit ici déjà la tendance : 1° à faire de la visite à Si-wang-mou le but du premier voyage, qui est en réalité une expédition sportive ; 2° à ne pas distinguer le deuxième voyage du premier ; 3° à considérer la dernière partie comme spécialement consacrée à Cheng-ki, alors que le deuxième et le troisième voyage sont des tournées du même genre, où le Fils du Ciel reste à peu près dans la limite des fiefs et continue à diriger les affaires de l'Empire.

Les *Annales écrites sur bambou* notent que Si-wang-mou rendit au roi Mou sa visite dans le courant de la même année et fut reçu par lui à Nan-tcheng. Chavannes voit là une incompatibilité avec le texte de la Relation, d'après lequel le roi Mou, reparti pour une deuxième tournée, avait déjà quitté la capitale. Mais cette remarque se fonde uniquement sur la numérotation arbitraire des jours. Le voyage au K'ouen-louen étant bien postérieur à la prétendue deuxième tournée, le texte de la Relation ne peut

La Relation des voyages du roi Mou

Pour nous faire une opinion à ce sujet, comparons le *Mou t'ien tseu tchouan* avec les autres documents que nous possédons sur le roi Mou. Des annales principales des Tcheou, nous l'avons vu, il ne reste rien et Sseu-ma Ts'ien y supplée au moyen de discours, tirés du *Kouo yu*, où l'on tourne en dérision une expédition du roi Mou contre les K'iuan-Jong, faite contre l'avis de Meou-fou duc de Tchai, d'où l'on rapporta quatre loups blancs et quatre cerfs blancs ¹. Quant aux Annales de Ts'in et de Tchao, elles disent :

Tsao-fou, parce qu'il excellait à conduire les chevaux, fut en faveur p.263 auprès du roi Mou ; ... Le roi Mou alla dans l'ouest inspecter les fiefs ; il vit Si-wang-mou, se plut en sa compagnie et oublia de revenir. Alors le roi Yen, 偃, de Siu, 徐, se révolta. Le roi Mou, grâce à ses chevaux qui franchissaient 1.000 *li* en un jour, attaqua le roi Yen de Siu et lui fit subir une grande défaite. Puis il donna la ville de Tchao en présent à Tsao-fou.

La déformation des faits dans ce raccourci légendaire est manifeste. Si-wang-mou n'est plus seulement le but du voyage, mais la cause qui empêche le roi Mou de revenir. Puis, ce dernier est rappelé par une révolte dont on ne voit pas trace dans la Relation. Enfin les chevaux de Tsao-fou font 1.000 *li* par jour, alors que la Relation, dans une des rares exagérations qu'on y trouve, dit seulement que les chevaux du roi avaient été tenus en haleine (au galop) sur une distance de 1.000 *li*.

Voyons maintenant ce que le *Tchou chou ki nien* dit du règne du roi Mou (Legge, C. C., III) :

Dans la 1^e année,... il bâtit le palais de Tche à Nan-tcheng...

Dans la 8^e année, (le chef des) T'ang septentrionaux vint rendre hommage et offrit une fringante jument qui donna le jour au (fameux) Louk-ni...

Dans la 11^e année, il donna une charge à Meou fou duc de Tchai ².

indiquer ce qui s'est passé à la capitale après le retour du roi. Il n'y a pas là d'incompatibilité, mais, au contraire, une confirmation de l'interversion des voyages.

¹ *Mém. Hist., I, p. 251*. — Le butin rapporté est conforme au caractère cynégétique des expéditions du roi Mou, où il est souvent question de cerfs blancs.

² Dans cette acception toponymique, 祭 se prononcerait *Tchai* et non *Tsai* (*Mém. Hist.,*

La Relation des voyages du roi Mou

En la 12^e année, Pan duc de Mao, Li duc de Kong et Kou duc de Fong, sous la direction du roi, conduisirent leurs forces contre les hordes des K'iuan-Jong. Au 10^e mois, le roi, étant en tournée d'inspection dans le Nord, (eut encore à) punir ces hordes.

En la 13^e année, le duc de Tchai, sous la direction du roi, conduisit des forces dans une expédition à l'ouest, où ils campèrent à Yang-yu. En automne, au 7^e mois, les hordes de l'ouest vinrent faire leur soumission. Les hordes de Siu envahirent Lo. En hiver, dans son char conduit par Tsao-fou, le roi rentra au Tcheou ancestral.

En la 14^e année, le roi conduisit le vicomte de Tch'ou contre les ^{p.264} hordes de Siu ¹ et les soumit. En été, au 4^e mois, le roi chassa à Kiun-kiu. Au 5^e mois il fit construire le palais de Fan. En automne, au 9^e mois, les gens de Ti envahirent Pi. En hiver, il y eut une grande battue dans le marais de Ping. Il construisit Fou-lao (l'étable du tigre).

En la 15^e année...En hiver, il explora le lac (ou marais) Salé ².

En la 16^e année... Le roi donna une charge à Tsao-fou et lui donna le fief de Tchao.

En la 17^e année, le roi fit une expédition aux hauteurs de K'ouen-louen. **王西征至昆侖邱**. Il vit Si-wang-mou. Cette (même) année Si-wang-mou vint à la cour et fut logé au palais de Tch'ao.

En la 35^e année, les gens de King (la Jungle) entrèrent dans (le pays de) Siu. Ts'ien comte de Mao, à la tête de ses forces, les battit à Tsi.

En la 37^e année, le roi leva une grande armée, composée de neuf corps, et marcha à l'est jusqu'à Kieou-kiang **九江**, où il passa l'eau sur un pont fait de « tortues juxtaposées » ³ ; puis il repoussa (les gens de) Yue jusqu'à Yu **紆**. Les gens de la Jungle vinrent apporter le tribut.

En la 45^e année, le marquis Pi, de Lou, mourut.

[I, p. 251](#)).

¹ Le terme *hordes* **戎** montre que le pays de Siu était alors barbare et n'était pas encore un fief. À l'époque *Tch'ouen ts'ieou*, c'était une vicomté, dont le seigneur s'arrogea plus tard, paraît-il, le titre de roi.

² On trouve ici la note (ancienne) suivante :
« Une version dit ici : « Le roi alla à Ngan-yi **安邑** et vit le lac Salé. » C'est inexact. »

³ On retrouve cette même particularité de style dans la V^e section du *Mou t'ien tseu tchouan*, où il est question de (bateaux en forme de) dragons et de tortues.

La Relation des voyages du roi Mou

En la 51^e année, il fit le code pénal de Lu et donna une charge au marquis de P'ou à Fong.

En la 55^e année de son règne, le roi mourut dans son palais de Tche.

D'après cet historique — où nous trouverons, plus loin, encore d'autres points de comparaison — il est manifeste que, dans la reconstitution arbitraire des débris de la Relation, l'ordre des voyages a été interverti, puisqu'on y reconnaît des incidents caractéristiques, comme la capture du tigre et la visite à ^{p.265} l'ancienne capitale des Hia, trois ans avant le voyage au K'ouen-louen :

竹書紀年	穆天子傳
<p>Il fonda Fou-lao 作虎牢. [Note de Legge :] That is « Tigers Hold » in district of Keshæuy, dep. K'ae-fung. Muh kept tigers here. »</p> <p>En hiver, il y eut une grande battue dans le marais de P'ing. [Note de Legge :] « Probably in district of Hia-yih, department Kwei-tih. It was near the capital of the early kings of Hea.</p>	<p>... Il y avait un tigre dans les joncs. Comme le Fils du Ciel arrivait à cet endroit, un des officiers de la Garde, nommé Kao Pan-jong ¹, lui demanda la permission de prendre le tigre vivant, garantissant de l'amener intact ; sur quoi il captura le tigre et le présenta (au roi). Le Fils du Ciel donna l'ordre de mettre le tigre dans une cage et de l'évacuer vers les postes de l'est. Ce lieu fut alors appelé Fou-lao (L'étable du tigre)...</p> <p>...Dans le dernier mois de l'hiver,...au jour 丙辰 (1025^e), le Fils du Ciel fit une excursion vers le sud, dans le but de visiter l'ancienne résidence de la dynastie Hia. Puis il consulta les sorts au sujet d'une battue projetée dans le marais de P'ing...</p>

Cette comparaison montre que le prétendu deuxième voyage est simplement une des nombreuses tournées du roi Mou, qui eut lieu trois ans avant le voyage au K'ouen-louen, lequel se place à la 17^e année du règne. Nous voyons aussi que, en sus des campagnes contre les K'iuan-Jong, ce monarque avait été déjà jusqu'au marais (ou lac) Salé, probablement situé en Tartarie.

En outre de ces expéditions au nord-est ² et à l'ouest, les ^{p.266} *Annales* indiquent une campagne du roi Mou au sud-est, dans le Ngan

¹ C'est ce même officier qui, dans la traversée du désert, coupa la gorge à son cheval de gauche pour faire boire le sang au roi, qui était altéré.

² Remarquons en passant que la tournée de chasse où fut pris le tigre vivant se déroule dans le futur territoire du marquisat de Tsin, grand rival et ennemi de Ts'in. On ne voit pas bien (dans l'hypothèse de Chavannes) comment le duc Mou de Ts'in aurait pu se promener pendant des mois mit ces terres d'au-delà du Fleuve.

La Relation des voyages du roi Mou

Houei actuel ; cela encore est en rapport avec notre sujet puisque, comme nous l'avons vu, cette expédition contre le « roi » (?) Yen de Siu est celle où, d'après la légende, Tsao-fou aurait conduit le roi Mou à raison de mille *li* par jour ¹. Le *Tchou chou ki nien* retrace cet événement d'une manière très objective : c'est au cours d'une tournée dans l'ouest (quatre ans avant la visite à Si-wang-mou) que le roi Mou apprend les troubles du pays de Siu ; il rentre à la capitale (conduit par Tsao-fou) pour prendre ses dispositions. Il charge de la répression (comme on le voit en d'autres circonstances de son règne) le feudataire le mieux en situation d'agir, qui est ici le vicomte de Tch'ou ; fait très intéressant, car c'est la seule circonstance où un seigneur de Tch'ou soit mentionné (et avec son titre) antérieurement à la décadence des Tcheou ². Mais l'affaire n'en reste pas là : les troubles se reproduisent dans cette même région, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'une simple ^{p.267} interpolation. En la 35^e année, les gens de King envahissent le pays de Siu ; puis, deux ans après, le roi Mou intervient avec sa propre armée et pénètre dans le Yue. Les gens de King lui apportent le tribut ³.

¹ À ce propos, Chavannes ajoute en note (*Mém. Hist.*, II, p. 9) :

« Ts'iao Tcheou dans son *Examen des anciens historiens*, fait remarquer que le roi Yen de Siu était contemporain du roi Wen de Tch'ou (postérieur de trois siècles au roi Mou). Le caractère fabuleux de cette tradition est donc manifeste.»

Cela est manifeste dans ce passage à forme légendaire, mais non pas dans le texte du *Tchou chou ki nien* (auquel ni Ts'iao Tcheou, ni Chavannes ne font allusion), qui mentionne seulement le pays de Siu et non pas son « roi » (?) Yen. Il est regrettable, d'autre part, qu'on ne dise pas sur quel document se fonde la contemporanéité du roi Wen de Tchou et du roi Yen de Siu, ce dernier n'étant mentionné ni dans le *Tso tchouan*, ni dans le *Che ki* (en dehors du passage ci-dessus) et n'étant connu que par des légendes où il apparaît comme un personnage ridicule, myope et désossé.

² Dans son [Histoire du Pays de Tch'ou](#) (Variétés sinologiques), le père Tschepe a omis ce renseignement unique sur les premiers temps de cette principauté. La méconnaissance des *Annales sur bambou* est d'ailleurs un cas fréquent.

³ C'est ici la plus ancienne mention de Tch'ou et de Yue. La principauté de Tch'ou (la Brousse) qui, à l'origine, se limitait à la vicomté de King-man (près de Yi tchang), engloba plus tard toute l'ancienne province (de Yu) dite King 荆 (la Jungle). Mais, au X^e siècle av. J.-C., King et Tch'ou ne sont pas encore nécessairement équivalents. Quant au terme de Yue, il ne désigne pas spécialement le territoire du futur royaume de Yue mais probablement un des « Cent Yue », c'est-à-dire une des régions occupées par cette race annamite ou semi-annamite) qui paraît déjà dans le 五帝德 sous le nom de Kiao-tche et s'étendait le long des côtes jusqu'à l'embouchure du Yang-tseu. Grâce à la navigabilité du Han et du Kiang, ainsi qu'à la supériorité de sa civilisation chinoise sur le barbares (Man, Yi et Yue), Tch'ou se développa si vite que, déjà sous le règne du petit-fils de Mou, son prince s'arrogea le titre de roi et distribua à ses fils les royaumes de Kieou-Tan, de Ngo, de Tche-Tche et de Yue-tchang, tous quatre sur le Kiang et le

La Relation des voyages du roi Mou

On voit en résumé que le *Tchou chou ki nien* et le *Mou t'ien tseu tchouan* se vérifient mutuellement. De leur comparaison résulte d'abord que la V^e section de ce dernier écrit relate des faits antérieurs aux sections précédentes ; et d'une manière générale que le roi Mou est un homme d'une nature originale, dont on peut retracer à peu près le caractère.

La géographie de la Relation

@

Si l'historiographe de l'expédition au K'ouen-louen avait mis autant de soin à enregistrer les circonstances qu'il en montre ^{p.268} lorsqu'il s'agit de ritualisme et de cérémonial, nous serions abondamment renseignés sur ce voyage. La Relation ne représente, d'ailleurs, qu'un résumé fragmentaire des éphémérides originales. Toutefois, par cela même que les faits principaux sont notés, objectivement et fréquemment, leur ensemble forme un recueil dont la valeur documentaire est grande.

Édouard Chavannes a objecté que, au X^e siècle avant notre ère, « la littérature chinoise était encore trop en enfance pour produire un monument aussi nettement scientifique ». C'est là une impression que l'on peut éprouver, au premier abord, mais qui se dissipe à l'analyse. Personne ne contestera que les annalistes professionnels existassent (et depuis longtemps) à cette époque, ni que les plus beaux chapitres du *Chou king* en fussent contemporains. Cela étant, les notes journalières enregistrées dans un voyage officiel devaient nécessairement produire un ouvrage de ce genre. S'il nous étonne, c'est à cause de son caractère unique, parce qu'il est seul à avoir échappé à la destruction.

Sa valeur scientifique se constate *a posteriori*. Le scribe qui l'a

dernier probablement en aval, en pays annamite et identique (comme le suppose Chavannes, *Mém. Hist.*, IV, p. 341) au 越家 mentionné plus loin dans le *Tchou chou ki nien* (Legge, p. 146). Il n'est donc pas étonnant que, sous le règne du roi Mou, le vicomte de Tch'ou ait été chargé d'intervenir au pays de Siu, dans le Ngan-houei actuel, par la voie fluviale. Cette navigabilité semble aussi expliquer le choix de la résidence du roi Mou à Nan-tcheng, dans le bassin du Han, principal affluent du Kiang. Cette position stratégique permettait, en effet, de diriger les forces soit, par terre, vers le Ho-nan, soit, par la voie d'eau, vers le Ngan-houei.

La Relation des voyages du roi Mou

rédigé se bornait à accomplir un devoir professionnel quotidien en notant la direction approximative de la marche et le nom des tribus rencontrées. S'il mentionne les montagnes, c'est presque toujours à l'occasion de l'ascension qu'en fit le roi. De même que M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, l'historiographe fait œuvre scientifique sans s'en douter. Ce sont les incidents du voyage qui l'amènent indirectement à noter les faits. S'il parle des « gens du désert » c'est à propos du nom qu'ils donnent à telle localité. S'il mentionne la plaine de sable, c'est à l'occasion du sang de cheval bu par Sa Majesté. Le renseignement le plus topique fourni sur le point terminus du voyage, à savoir la grande quantité de plumes laissées par les oiseaux, est notée parce que le roi s'y intéresse et les fait ramasser par ses soldats, etc. On ne trouve point de ^{p.269} description de lieux, sauf au 422^e jour, où il est parlé d'un cirque de collines semblable à l'enceinte d'une ville.

Ne possédant ni la compétence, ni la documentation nécessaires pour tenter de compléter les recherches au sujet de l'itinéraire du voyage, je me borne à émettre l'opinion qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Puisqu'on ne s'est pas aperçu des erreurs de la numérotation des jours, il est permis de penser que l'analyse du récit n'a pas été très minutieuse. En relevant soigneusement toutes les indications du texte et en tenant compte des lacunes, un voyageur familiarisé avec ces contrées arriverait sans doute à des résultats intéressants ¹.

Le caractère du roi Mou

@

Si, au point de vue géographique, le rédacteur de la Relation a produit, sans le savoir, un document scientifique, il lui en est arrivé

¹ D'après les *Annales écrites sur bambou*, le but du voyage fut les hauteurs de K'ouen-louen (qui est peut-être la transcription phonétique d'un nom étranger). Si la Relation ne mentionne pas ce terme (sauf dans le passage ci-dessus cité et manifestement interpolé), c'est évidemment à cause de la lacune portant sur l'arrivée au terme du voyage. Or les monts K'ouen-louen sont au sud et non pas au nord du Grand désert. L'identification proposée par Terrien de la Couperie et Chavannes ne s'accorde donc pas avec cette donnée. Il me semble que le roi Mou a fort bien pu franchir les sables sans sortir de la région méridionale du désert.

La Relation des voyages du roi Mou

autant sous le rapport psychologique. On ne note pas, en effet, pendant des années, les faits et gestes d'un homme sans enregistrer par cela même certains traits de son caractère. L'annalisme chinois se borne, il est vrai, à une sèche et succincte énumération des faits. Mais il a cette qualité d'être traditionnellement affranchi du panégyrisme obséquieux, habituel aux autres monarchies asiatiques, et de s'être fait, dès l'antiquité, un idéal d'indépendance et de probité professionnelles ¹.

p.270 Ce qui frappe surtout, chez le roi Mou, c'est son dilettantisme et ses goûts nomades. Chasser, pêcher à la ligne, voyager, excursionner, gravir les montagnes (quoique septuagénaire), planter des arbres, écouter la musique, banqueter et jouer aux échecs : rester des mois et même des années en tournée, campant ou demeurant quelque temps dans des pavillons provisoires : telle est l'existence qui lui plaît.

Avec cela un caractère qui semble avoir été bienveillant et courtois dans ses rapports avec les officiers et les seigneurs, affectueux et sensible comme le montre l'affliction que lui cause la mort de Cheng-ki. Son désespoir, en cette occasion, dépasse la limite des convenances fixées par les rites et se prolonge au delà du deuil officiel :

« Yao yu lui en fit de respectueuses remontrances. Le Fils du Ciel éclata en sanglots ; mais, dorénavant, il se contint.

Les *Annales sur bambou* nous le montrent fort actif et prenant part personnellement aux expéditions militaires ; cela est conforme à l'entrain qu'on lui voit dans la Relation où, sexagénaire, il ne se lasse pas de voyager et de gravir les montagnes, tout en déplorant ingénument que lui, l'homme Unique ², soit tellement adonné à ses plaisirs.

¹ On connaît l'anecdote du *Che ki* : Un prince fait mettre à mort son historiographe pour avoir noté le crime domestique commis par Son Altesse. Son frère lui succède dans sa charge héréditaire, maintient l'inscription et est exécuté à son tour. Son frère cadet lui succède et maintient l'inscription ; le prince, sous la pression de l'opinion publique, est obligé de laisser faire. — À l'autre bout de l'histoire chinoise, les Annales canoniques des Ming enregistrent le fait scandaleux du Fils du Ciel tentant de pénétrer dans le bureau des historiographes.

² Eitel traduit 一人 par « le Premier homme (de l'Empire) ». Dans *Les origines de l'astronomie chinoise*, j'ai montré que 天一 (l'Unique du ciel) et 一人 (l'homme Unique) sont corrélatifs : l'empereur est unique sur la Terre, comme l'étoile polaire est unique dans le Ciel.

La Relation des voyages du roi Mou

Son dilettantisme est, en effet, caractéristique et confirme l'authenticité de la Relation ; car le genre d'existence dépeint d'un bout à l'autre de ce récit, admissible à l'époque de ^{p.271} l'apogée des Tcheou ¹, ne serait pas de mise chez un prince de Ts'in au VII^e siècle. Le duc Mou avait bien autre chose à faire que de pêcher à la ligne ; parvenu actif et cruel, il avait à se défendre contre ses puissants voisins de Tsin et de Tch'ou. Si cette Relation était, comme l'a cru Chavannes, le récit d'une tournée de ce prince dans les territoires nouvellement conquis du Kan-sou, on y trouverait toute autre chose qu'une vie de plaisirs se déroulant (parfois sur le territoire de Tsin) pendant des milliers de jours.

Les K'iuang-Jong

@

Un discours du Kouo yu, reproduit par Sseu-ma Ts'ien, raconte que le roi Mou passa outre aux conseils de Meou-fou, duc de Tchai, cherchant à le dissuader de faire la guerre aux K'iuang-Jong 犬戎, et qu'à la suite de cette expédition malheureuse les K'iuang-Jong cessèrent de venir rendre hommage. Contrairement à ces récriminations rétrospectives des ritualistes, le *Tchou chou ki nien* et le *Mou t'ien tseu tchouan* nous montrent qu'il y eut plusieurs expéditions dans l'ouest, que le duc de Tchai prit part à l'une d'elles et que, lors du voyage du roi Mou au K'ouen louen, les chefs des tribus K'iuang-Jong le reçoivent fort bien ².

Ces K'iuang-Jong habitaient à l'ouest du domaine royal. C'est de là qu'ils vinrent, à l'instigation du marquis de Chen, s'emparer de la capitale (en l'an 771), tuer l'empereur et ^{p.272} obliger la dynastie à se

¹ Le *Chou king* nous montre les deux premiers monarques de cette dynastie pas encore bien affermis sur le trône impérial, et presque rien n'a subsisté des textes relatifs à leurs successeurs. Lorsque recommence le récit détaillé (avec le *Tso tchouan*), le pouvoir des Tcheou n'est plus que nominal. Le *Mou t'ien tseu tchouan* est le seul document où l'on voit (avec des détails précis) un Tcheou régnant tranquillement sur l'empire.

² La Relation mentionne une courte escarmouche (13^e jour). Ces tribus n'avaient pas d'unité politique.

La Relation des voyages du roi Mou

déplacer à l'est (de Si-ngan-fou à Ho-nan-fou). Cet habitat des K'iuang-Jong n'est pas contesté, je crois, et c'est celui qui est admis par Legge dans son Introduction au *Tch'ouen ts'ieou*.

Mais, dans sa traduction du *Che ki* ([Mém. Hist., I, p. 220](#)), Édouard Chavannes indique une tout autre situation :

« D'après l'Histoire des Han postérieurs, les K'iuang-Jong occupaient la plus grande partie des commanderies de Tch'ang cha 長沙 et de Ou-ling 武陵, c'est-à-dire la province actuelle de Hou-nan.

Il serait intéressant de savoir s'il existait réellement un îlot des K'iuang-Jong au sud du Yang-tseu kiang sous les Han. Mais, en tout cas, ce ne sont pas ceux dont il s'agit dans l'antiquité et qui eurent maille à partir avec les premiers souverains de la dynastie Tcheou, au temps du roi Wen (alors Chef de l'ouest) et de ses successeurs, et qui étaient leurs voisins immédiats, à l'ouest du domaine royal ¹.

Là encore nous trouvons une exacte concordance entre le *Mou t'ien tseu tchouan*, les *Annales sur bambou* et la situation qui existait au temps du roi Mou. Celui-ci, résidant soit à Nan-tcheng, soit au Tcheou ancestral, rencontrait les tribus K'iuang-Jong en se dirigeant vers l'ouest. Il est spécifié d'ailleurs, au retour, qu'il passe par le Tcheou ancestral (644^e jour) et y tient audience. Quatre jours plus tard « le Fils du Ciel offrit les sacrifices dans le temple ancestral des Tcheou », puis il se ^{p.273} remet en route avec son escorte le lendemain ; et, après une nouvelle excursion agrémentée de trois journées d'auditions musicales, arrive à sa résidence de Nan-tcheng (661^e jour).

¹ En ce qui concerne l'étymologie du nom *Jong*-chiens de ces barbares turco-tartares. M. E. H. Parker suggère qu'il pourrait provenir d'une confusion avec 吠 K'iuang, le *Che king* les appelant 吠夷氏. Cependant 犬 joue un rôle sémantique, et non phonétique, dans maint nom de barbares, notamment dans 狄 Ti et 獯豷 Hien-yun qui se trouvent également dans le *Che king*.

Le même auteur note : « The Old T'ang shu (13.22) uses to refer to the 土番, and Ma Twan-lin (I, 10 and IV, 2) to tribes south of 蒲坂. » L'acceptation de ce terme n'est donc plus, depuis les Han, ce qu'elle était dans l'antiquité.

La Relation des voyages du roi Mou

Le nom de clan de Cheng-ki

@

Des lettrés chinois se sont scandalisés du fait que le roi Mou aurait commis l'inceste d'épouser une fille appartenant au même clan que lui. Wang-Mo, dont la préface à l'édition de 1788 a été traduite par Eitel (*ibid.*, p. 225) émet deux hypothèses pour montrer que l'expression Cheng-ki n'implique pas nécessairement que la dame ait appartenu au clan Ki. Eitel, d'autre part, incline à croire que son nom de clan était [], ce qui paraît contredit par un passage où le texte la nomme [].

En contestant la théorie de Chavannes dans son *Ancient China simplified*, M. E. H. Parker écrit :

« Finally, about a third of the Travels is taken up with a description of the incestuous intrigue with Lady Ki, and of her somptuous ritual funeral.

Cette rédaction pourrait donner à croire que le texte fait allusion à des difficultés rituelles suscitées par le nom de clan. Tel n'est pas le cas. La Relation mentionne simplement que le chef de la tribu Tch'e wou (238^e jour) donna deux de ses filles en mariage au Fils du Ciel.

Une annotation ancienne indique, en cet endroit, que ce chef de tribu était un descendant de la famille Tcheou :

« Le Grand Roi, nommé T'an fou ¹, fut le premier à organiser ces régions occidentales. Il donna à Kouei tch'o, chef de ses officiers, sa fille aînée en mariage et le nomma maître des p.274 cérémonies de sacrifice pour la maison de Tcheou.

Chavannes a montré ([Mém. Hist. I, p. 4](#)) que le nom de clan semble avoir été en rapport, dans la haute antiquité, avec le matriarcat et la filiation utérine. Sous les Tcheou, il était lié à la filiation masculine. Mais il est possible que les ancêtres, encore nomades, des Tcheou (l'Ancien duc fut le premier à se fixer au sol) eussent plus ou moins conservé la

¹ C'est « l'Ancien duc » (cf. [Mém. Hist., I, p. 213](#)), ancêtre du fondateur de la dynastie.

La Relation des voyages du roi Mou

filiation utérine. On s'explique moins que cette filiation pût transmettre le culte des ancêtres.

Quoi qu'il en soit, le texte ne fait aucune allusion à une irrégularité dans le mariage de Cheng-ki ¹, soit que la jeune femme n'appartînt pas au clan Ki, soit qu'elle y appartînt par filiation utérine. Il semble bien cependant qu'elle eût une parenté avec ce clan, puisque les membres de la famille Tcheou et les membres du clan Ki sont convoqués à ses funérailles, lesquelles ont une solennité hors de proportion avec la situation d'une épouse de second rang.

Mais si cet incident offre quelque intérêt au point de vue des anciens rites, il est superflu d'y chercher une preuve que le document se rapporte bien au roi Mou et non au duc Mou de Ts'in. Car, que la dame appartînt ou non au clan Ki, le texte fait figurer la famille Tcheou (et non la famille Ying) à ses obsèques, sans compter les autres preuves qui rendent inadmissible l'hypothèse de Chavannes.

Le rôle de Tsao-fou

@

Nous avons vu, à propos du pays de Siu, que dans les Annales de Tchao et de Ts'in, il est dit :

Le roi Mou chargea Tsao-fou de lui servir le cocher et alla dans l'ouest inspecter les fiefs. Il vit Si-wang-mou ; il se plut en sa compagnie ^{p.275} et oublia de revenir. Alors le roi Yen de Siu se révolta. Le roi Mou, grâce à ses chevaux qui franchissaient mille *li* par jour, attaqua le roi Yen de Siu et lui fit subir une grande défaite. Puis il donna la ville de Tchao en présent à Tsao-fou.

Ce récit est légendaire d'un bout à l'autre. Le roi Mou ne s'est pas oublié auprès de Si-wang-mou. Le pays, encore barbare, de Siu (où il n'y avait pas de roi) ne s'est pas révolté à cette époque. Ensuite, si le roi Mou fit, au retour, tenir les chevaux en haleine sur une distance de

¹ Ni dans le fait que le roi Mou épouse les deux sœurs. À l'époque *Tch'ouen ts'ieou*,

La Relation des voyages du roi Mou

mille *li* (et non pas à raison de mille *li* par jour), c'était pour franchir rapidement la région désertique et non pas pour aller combattre une rébellion. Il était si peu pressé que, s'étant acquitté de ses devoirs religieux au temple des ancêtres après une si longue absence, il traversa le fleuve et recommença à excursionner, gravir les montagnes, écouter la musique, avant de rentrer à Nan-tcheng, comme nous l'avons vu, p. 273. Enfin, ce n'est pas au retour de ce voyage que Tsao-fou reçut la seigneurie de Tchao, mais trois ans auparavant, d'après les Annales sur bambou ¹.

C'est ce passage légendaire du *Che ki* qui a inspiré à Chavannes l'idée suivant laquelle Tsao-fou et son attelage de chevaux merveilleux seraient « le noyau de la légende ». Mais on ne voit rien de tel dans la Relation.

Tsao-fou n'y apparaît que de loin en loin, à sa place subalterne. C'est seulement pour la traversée du désert qu'on mentionne en quelques lignes, sa fonction d'automédon et le nom des chevaux de son quadriges ². En outre, au retour, lorsque ^{p.276} le souverain, après avoir franchi le Ho, arrive dans des parages qui lui sont connus, il désire brûler les dernières étapes et monte dans son char à huit chevaux, conduit — dit le texte — par Tsao-fou. Ces diverses mentions, espacées de loin en loin, ne justifient aucunement la version légendaire accréditée par les descendants et arrière-neveux de Tsao-fou, devenus princes de Tchao et princes de Ts'in.

c'était contraire aux rites, mais non dans la plus haute antiquité (*Mém. Hist.*, I, p. 5).

¹ Il est clair que l'objectivité de ces Annales qui décrivent, année par année, le règne du roi Mou, l'emporte sur le résumé légendaire provenant des annales de Tchao. Comme, dans la légende, tous les voyages du roi Mou se fondent en un seul bloc dont Si-wang-mou est le point culminant, la récompense accordée à Tsao-fou devait automatiquement se placer au retour de ce merveilleux voyage.

² Ces noms, d'après Chavannes, seraient turcs et sans signification en chinois ; c'est dans cette hypothèse que j'ai transcrit (ci-dessus, p. 263) *Louk-ni* (prononciation antique) au lieu de *Lou-eul*. Mais Legge ne semble pas avoir considéré ces noms comme étrangers car il traduit l'un d'eux : « Mangeur de nuages ». Le fait que l'orthographe de ces noms varie ne prouve pas qu'ils n'eussent une signification chinoise originelle, car l'étymologie a pu être perdue de vue par l'effet de l'usage populaire : tel est le cas des appellations astrologiques des mois que Chalmers considérait comme « meaningless » et d'origine hindoue, mais dont j'ai montré la raison d'être astronomique (*T'oung Pao*, 1910, p. 469).

CONCLUSION

@

Le *Mou t'ien tseu tchouan* est un document intéressant. Mais il le serait encore bien davantage s'il était un pastiche ¹ ; car alors il serait unique dans l'histoire de la littérature universelle. On n'imagine pas, en effet, comment un lettré de la fin des Tcheou, voulant fabriquer, d'après les données du *Tchou chou ki nien*, une histoire détaillée de la visite légendaire à Si-wang-mou, aurait pu concevoir ces éphémérides parfaitement objectives relatant mille détails topiques, portant l'empreinte de l'époque et dont les deux tiers sont étrangers au voyage au delà du désert.

Quant à la théorie substituant le duc Mou au roi Mou, elle est incompatible non seulement avec le texte, mais encore avec l'histoire de Tchao et de Ts'in comme je l'ai montré dans le *Journal asiatique* (juillet-septembre 1920).

p.277 Ces deux hypothèses étant écartées, il reste à déterminer dans quelle mesure le texte est hétérogène et à quelles sources il puise.

À mon sens, abstraction faite des interpolations indiquées plus haut, le corps du récit, c'est-à-dire les éphémérides et la description détaillée des obsèques de Cheng-ki, proviennent des annales officielles d'un historiographe.

Au point de vue documentaire, on trouve dans cette précieuse relation : des renseignements inédits, tels que la plus ancienne mention du jeu d'échecs et des *tsie-k'i* ; la confirmation de la diffusion du titre de duc à cette époque ² ; des indications très remarquables sur les rites matrimoniaux et funéraires, sur l'étiquette de la cour, sur les rapports du souverain avec les seigneurs ³ et avec les officiers militaires ; la

¹ Hypothèse naïvement suggérée par Wang-mou, sans autre indice à l'appui que le passage (ci-dessus, p. 255) où le roi Mou est désigné par son nom posthume ; ce passage, étant le seul où intervienne un élément surnaturel, fantaisiste, est visiblement interpolé.

² On sait qu'à l'époque *Tch'ouen-ts'ieou* il ne restait plus qu'un seul titre ducal, celui de Song.

³ À noter le récit de la visite de deux marquis venus présenter leurs condoléances au roi après la mort de Cheng-ki. Celui-ci, accablé de douleur, les fait recevoir par le

La Relation des voyages du roi Mou

concordance des *Annales de bambou* et de la Relation, ces deux documents se fortifiant mutuellement ¹.

Enfin la psychologie très curieuse et dont un écho est p.278 conservé par le *Tso tchouan*) de l'original roi Mou, dilettante lettré et sportif, ne dédaignant pas la pompe, à l'occasion, mais aimant à vivre librement, loin de sa capitale ; passionné pour la chasse, la pêche, les ascensions de montagne, les voyages, la musique et les échecs ; de mœurs régulières puisqu'il vécut au delà de cent ans ; courtois avec ses officiers et sachant s'affranchir de l'étiquette (il fait visite, le premier, à Si-wang-mou et accepte son invitation à dîner) ; paraissant avoir hérité de ses ancêtres (en partie de race turco-tartare) le goût de la vie nomade.

La présente étude n'est d'ailleurs qu'une ébauche. Je souhaite qu'elle incite les sinologues à examiner de plus près le très intéressant *Mou t'ien tseu tchouan*.

NOTE ADDITIONNELLE

@

M. W. R. Carles a l'obligeance de me communiquer le texte d'un rescrit daté de la 59^e année K'ang hi, dans lequel l'empereur, « d'après des traditions locales », identifie le pays de Si-wang-mou aux environs du mont Kang-ti-sseu. Cette montagne est assimilée par M. Carles au mont Khailas, d'après sa position sur les cartes chinoises et d'après les

prince héritier. Un des marquis se refuse à rendre la prosternation au prince pour ne pas admettre qu'elle ait pu être faite.

¹ Les *Annales écrites sur bambou* ont subi des interpolations postérieurement à leur découverte. Mais ces additions ne concernent que les époques sur lesquelles les Chinois possédaient d'autres renseignements historiques ou légendaires, et non pas les règnes des premiers souverains Tcheou dont le détail n'était pas connu par ailleurs.

Quoique le doute philosophique soit toujours de mise, il ne doit pas être poussé jusqu'à l'in vraisemblance : tel serait le cas si l'on supposait inventées de toutes pièces les annales substantielles, empreintes de réalité, nullement tendancieuses, du *Tchou chou ki nien* relatives à l'apogée de la dynastie Tcheou. Celles concernant le roi Mou sont particulièrement détaillées, ce qui s'explique par le fait qu'elles ont puisé à la même source que le *Mou t'ien tseu tchouan*. La *Relation des voyages du roi Mou* apparaît ainsi comme les débris d'un ancien document authentique, cité dans le *Tso tchouan*, détruit par la proscription des Ts'in et que Sseu-ma Ts'ien n'a pas connu.

La Relation des voyages du roi Mou

indications du texte :

岡底斯之前有二湖連接土人相傳
爲西王母瑤池意即阿耨池云云。

Cela confirme ce que j'ai dit plus haut. L'expédition du roi Mou, d'après les anciens textes, était dirigée vers les monts K'ouen-louen, c'est-à-dire vers le Tibet, et l'on n'est pas fondé à lui assigner comme objectif le Turkestan oriental sans expliquer, au préalable, pour quelle raison la leçon traditionnelle est écartée.

p.279 Chavannes écrit ([Mém. Hist., V, p. 482](#)) :

« On peut suivre l'itinéraire au-delà de la grande boucle du Hoang-ho jusqu'à la rivière Noire qui paraît être la rivière de Cha-tcheou ; trente-huit jours plus tard, les voyageurs arrivent au royaume de Si-wang-mou : comme l'a bien montré Terrien de Lacouperie, ce royaume paraît avoir été situé entre Karachar et Koutcha.

Mais ces deux sinologues ne mentionnent pas l'hypothèse traditionnelle, dont ils ne semblent pas avoir eu connaissance.

Chavannes dit plus haut ([p. 481](#)) :

« À l'examiner de près, cette relation traite de deux voyages successifs ; le premier, qui dure 643 jours, nous ramène en fin de compte dans le Tcheou ancestral, nom par lequel on désignait la ville de Hao (faisant aujourd'hui partie de la ville préfectorale de Si-ngan-fou) : quatre jours plus tard le Fils du Ciel quitte cette localité pour une nouvelle tournée qui dure 634 jours et qui se termine à Nan-tcheng, à environ 160 *li* de Hao.

L'éminent sinologue n'a donc pas vu que le *Mou t'ien tseu tchouan* contient le récit de *trois* voyages (et non pas seulement de deux) ; et que le premier voyage, tout comme les deux autres, se termine à Nan-tcheng et non pas à Hao (voir ci-dessus, p. 272).

Ceci explique comment Chavannes a pu écrire (p. 489) :

La Relation des voyages du roi Mou

« Lorsque les Chinois incorporèrent ce récit dans leur propre histoire, ils n'eurent aucune peine à substituer au duc Mou son homonyme le roi Mou qui avait vécu trois ou quatre siècles plus tôt.

S'il avait lu le texte d'une manière plus détaillée, il aurait constaté de nombreuses particularités s'appliquant au roi et non au duc ; il aurait vu notamment que dans le troisième voyage — dont il ne semble pas avoir pris connaissance — le récit des obsèques de Cheng-ki décrit minutieusement le cérémonial royal, le rang des membres de la famille Tcheou et du clan Ki ainsi que la présence des feudataires (voir ci-dessus, p. 254 et 277).

Quand on compare ses notes des tomes II et V, on voit assez que Chavannes n'a pas creusé la question et que son opinion provient d'une simple présomption, ou plutôt d'une tendance dont il n'est pas impossible de reconstituer la psychologie.

Les premiers sinologues furent des philologues plutôt que des historiens et c'est assez tardivement que les méthodes de la critique moderne pénétrèrent la sinologie. Naguère encore le marquis d'Hervey de Saint-Denis — à propos d'un fait légendaire attribué par Specht au quatrième millénaire — déclarait que la première date historique de l'antiquité chinoise était celle de l'accession de Houang ti au trône en l'an 2630. ^{p.280} Cette assertion désuète montre le progrès réalisé depuis lors, grâce à Legge d'abord, puis surtout à Chavannes.

Mais à force de scruter les fondements de beaucoup d'idées admises sans contrôle et après avoir démoli nombre d'opinions injustifiées, Chavannes a commis parfois l'erreur de ne pas faire une distinction suffisante entre les affirmations imaginées par l'amour-propre chinois ¹ et celles qui, tout en paraissant suspectes, s'appuient sur d'anciens textes qu'on ne saurait récuser sans un examen approfondi.

Un exemple typique de cette tendance est sa singulière thèse de

¹ Par exemple l'attribution de la boussole au temps du duc de Tcheou, celle de tuyaux sonores gradués à la haute antiquité, etc.

La Relation des voyages du roi Mou

l'origine turque de la théorie des cinq éléments, dans laquelle il a jugé superflu de s'expliquer sur les textes antiques relatifs à cette question. En ce qui concerne le *Mou t'ien tseu tchouan*, la désinvolture avec laquelle il traite toute l'affaire comme une simple légende ¹, sans prendre la peine d'examiner le détail des textes, est un autre exemple de cette même tendance, qui se manifeste déjà dans son Introduction aux *Mémoires Historiques*, où il qualifie de mythiques les dynasties Hia et Yin et insinue que le Hong fan a dû être « fortement remanié » ².

C'est ainsi qu'on trouve çà et là, dans son œuvre magistrale, des opinions, inspirées par un scepticisme exagéré, dont la fragilité étonne de la part d'un savant au sens critique si affiné.

@

¹ « Mais comme Tsao-fou passe pour avoir vécu au temps du roi Mou, les érudits ont rapproché ce voyage du nom de ce roi. » Comment de savants sinologues, au courant des habitudes du traditionalisme chinois, ont-ils pu croire qu'une transposition aussi fantaisiste — à propos d'un événement bien connu et assez récent — n'aurait pas été relevée par d'autres érudits, notamment par ceux de Tchao et de Ts'in ?

Dans sa note postérieure ([V, p. 487](#)), Chavannes a admis, du moins, la précision du récit et la réalité du voyage ; tandis que M. Pelliot écrit (*T'oung Pao*, vol XX, p. 31) : « Je considère qu'il s'agit bien du roi Mou des Tcheou, ce qui ne veut pas dire que j'admets l'historicité du récit. »

² Voir ma réfutation de ces diverses allégations dans le *T'oung Pao*, 1910, p. 246, 268, 604 ; 1920, p. 25.